

LEQUESNE, Christian et Yves SUREL (dir.), *L'intégration européenne. Entre émergence institutionnelle et recomposition de l'État*, coll. Académique, Paris, Les Presses de sciences po, 2004, 292 p.

Jérôme Montes

Volume 36, Number 4, décembre 2005

La redéfinition de la puissance américaine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/012453ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/012453ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Montes, J. (2005). Review of [LEQUESNE, Christian et Yves SUREL (dir.), *L'intégration européenne. Entre émergence institutionnelle et recomposition de l'État*, coll. Académique, Paris, Les Presses de sciences po, 2004, 292 p.] *Études internationales*, 36(4), 594–596. <https://doi.org/10.7202/012453ar>

Ce livre s'adresse à un public qui s'intéresse à la philosophie politique. Il table sur des positions prises par Habermas, Arendt, Foucault, Lyotard et Kant, et les discute, mais il est souvent obscur et inutilement compliqué. Son argumentation semble emprunter des voies multiples et ne mener nulle part. Il évite tout argument relevant de l'économie ou de l'administration publique, alors qu'il traite de questions qui manifestement relèvent de telles disciplines. Il annonce des positions critiques vis-à-vis du néolibéralisme que je partagerais volontiers, mais il ne les prouve pas ou ne les étaye pas.

Pour être plus précis, je signalerai deux affirmations de l'auteur qui me paraissent peu ou non fondées. Il accuse l'OMC d'imposer un agenda néolibéral et plus particulièrement des droits de propriété intellectuelle très discutables. C'est une accusation populaire et populiste, mais qui me semble mal ciblée. L'OMC offre un lieu de négociation multilatérale qui permet aux pays les plus faibles de s'unir pour faire valoir leurs points de vue, ce qu'ils ne pourraient faire dans des relations bilatérales avec des pays puissants. Ce n'est pas l'OMC qui est en cause, mais les pays qui y font prévaloir leurs intérêts et le feraient davantage dans des relations bilatérales. Ensuite, l'auteur nous dit que la mondialisation se présente comme inévitable pour mieux s'imposer, que c'est là un argument idéologique, un argument de propagande auquel on devrait résister. Certes, des États pourraient s'y soustraire. La Corée du Nord le fait, mais à quel prix ? La mondialisation ne s'impose pas comme une éruption volcanique ou

un raz de marée, mais ce n'est pas une raison pour réduire les pressions en sa faveur et à une idéologie dont on pourrait faire fi.

Joseph PESTIEAU

*Professeur retraité
Collège Saint-Laurent, Montréal*

RÉGIONALISME ET RÉGIONS – EUROPE

L'intégration européenne. Entre émergence institutionnelle et recomposition de l'État.

*LEQUESNE, Christian et Yves SUREL (dir.).
Coll. Académique, Paris, Les Presses de
sciences po, 2004, 292 p.*

Cet ouvrage collectif souligne la complexité des logiques de décisions et la diversité des acteurs qui interviennent dans le processus d'élaboration des politiques publiques, qu'il s'agisse des politiques de service public, des systèmes de protection sociale ou des modes de régulation de l'économie européenne. Sa principale originalité repose sur le fait qu'il mêle les approches à la fois politiques, économiques et sociologiques. Ce livre se démarque, aussi, de la littérature foisonnante qui existe sur l'objet européen, notamment dans le champ de la science politique, en réunissant les travaux de spécialistes européens mais également américains du fonctionnement des institutions communautaires.

Dans le premier chapitre, Jacques Le Cacheux se penche sur les logiques économiques de l'intégration européenne. Il souligne, notamment, la forte hétérogénéité macroéconomique qui subsiste au sein de

l'union monétaire en dépit du processus d'unification monétaire et des critères de Maastricht. Il insiste, aussi, sur l'exacerbation de la concurrence fiscale et entre systèmes nationaux de protection sociale du fait de l'impossibilité, dorénavant, de recourir à la dévaluation ou à la désinflation compétitive. Dans la même veine, mais avec une approche davantage théorique, Colin Crouch s'intéresse aux analyses typologiques (chap. 2). Il revendique, ainsi, un examen plus différencié des économies « de marché » ou « organisées », dès lors qu'est posée la question de la survie sclérotique – voire la disparition – d'un capitalisme organisé ou coordonné qui, à l'inverse du « marché libéral », s'avère peu ajusté aux exigences actuelles, enraciné dans le passé industriel et générateur de taux de sous-emploi élevés.

Dans un registre plus sociologique, John Crowley s'interroge sur l'institutionnalisation d'un « modèle politique européen » (chap. 3). Ainsi, le débat autour de la « constitutionnalisation » de l'Union européenne apporte la claire illustration du peu de crédit, voire de la suspicion, qui entoure l'hypothétique émergence d'un État européen. À la suite, Paul Magnette pointe le louvoisement de l'intégration des Parlements entre une convergence européenne longtemps contrariée et des tropismes nationaux prégnants (chap. 4). Ainsi, parce qu'à la différence des organes de décision exécutive (gouvernements, diplomaties et administrations), au sein de l'Union la collaboration parlementaire reste faiblement institutionnalisée, le modèle politique européen demeure extraordinairement

asymétrique et le débat reste inexorablement confiné à l'intérieur de cadres pour l'essentiel nationaux. Privilégiant l'analyse institutionnelle pour expliquer l'intégration, George Tsebelis se démarque des courants intergouvernementaliste et néofonctionnaliste (chap. 5). Étayant sa démonstration de nombreux graphiques, l'auteur s'attache ainsi à aborder les institutions communautaires en tant que variables à la fois indépendantes (étudier leurs effets) et dépendantes (étudier leurs origines).

À travers l'analyse du fonctionnement des groupes de travail du Conseil européen, Jacques de Maillard, Ève Fouilleux et Andy Smith montrent le rôle primordial acquis par les arènes de médiation et de compromis où se prépare la genèse des politiques communautaires (chap. 6). Ils mettent en évidence, notamment, comment en élaborant les projets législatifs qui seront avalisés par les responsables politiques ces comités de fonctionnaires participent à l'europanisation de la décision, ainsi qu'à l'apparition d'un espace d'action publique européen. Vivien Schmidt, ensuite, s'intéresse à l'europanisation des mécanismes d'ajustement de l'économie politique (chap. 7). Elle met ainsi en relief l'importance des discours de justification particuliers à chaque État membre pour expliquer la persistance de modèles d'économie politique encore très différents les uns des autres, malgré des tendances à la convergence. Dans un même ordre d'idées, Adrienne Héritier observe que la question des services publics a fait l'objet d'interactions multiples qui ont eu pour conséquence d'amender les projets ini-

tiaux de la Commission dans un sens plus favorable au maintien des services d'intérêt général (chap. 8). Dans le dernier chapitre, Christelle Mandin et Bruno Palier s'appuient sur l'exemple des systèmes de protection sociale, et en particulier la question des retraites, pour mettre l'accent sur l'émergence d'un cadre cognitif et de principes d'action européens qui contribuent à faire évoluer les réponses nationales.

Au final, ce livre capte l'attention du lecteur par la précision et la variété des analyses qu'il contient. Au-delà de certaines spécificités, il montre l'absence de discontinuité dans la production scientifique de part et d'autre de l'Atlantique. Bien qu'il cible un large public sensible à l'identité européenne, la difficulté à saisir l'impact des politiques publiques conduit plutôt à recommander la lecture de l'ouvrage à des chercheurs, professionnels et autres étudiants rompus aux débats académiques.

Jérôme MONTES

*Conseil général des Pyrénées-Atlantiques
Pau, France*

L'intégration européenne au xx^e siècle.

*CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES
INTERNATIONALES ET COMMUNAUTAIRES.
Coll. Monde européen et international,
Paris, La Documentation française,
2004, 368 p.*

Cet ouvrage collectif a été préparé à la suite du colloque organisé les 13 et 14 juin 2003 par le CERIC de l'Université d'Aix-Marseille et analyse les grands axes de la problématique de l'intégration européenne au début

de ce nouveau siècle. Depuis quelques années, il semble que le projet européen s'inscrit dans les dynamiques d'un environnement international en profonde mutation. Il ne fait plus de doute que l'Europe est à un tournant de son histoire. Par conséquent elle se doit de penser un projet politique au risque de ne devenir qu'une grande organisation de régulation économique et technocratique. Dans le contexte de l'après-guerre froide, un processus de légitimation politique de l'Europe a été enclenché autour de certains événements, notamment le débat autour du traité de Maastricht (1992), la déclaration du traité de Nice sur l'avenir de l'Europe (2001) et la ratification du futur traité constitutionnel.

Confronté à des défis spécifiques, celui du très long terme qui peut brouiller les objectifs et remettre en cause les institutions et les moyens de l'intégration, celui du très grand nombre qui modifie l'espace à intégrer et ses frontières, qui rend plus incertaine la cohésion, voire la cohérence de l'ensemble, le processus d'intégration peut néanmoins s'appuyer sur un socle de trois piliers qui constituent les trois grandes parties de cet ouvrage : un ordre juridique renforcé, une dynamique économique qui s'inscrit dans un espace élargi, un rôle croissant de l'Union dans le système mondial.

Après deux introductions générales (Bourrinet, Graf-Vitzthum), la première partie de l'ouvrage, divisée en sept chapitres, se focalise sur l'aspect juridique de la construction européenne. Dans le premier chapitre, Burgorgue-Larsen s'interroge sur le traité établissant une constitution